



Sites FR 910 1375 et FR 910 1376

## Rapport d'activité

# Falaises de Barjac & Causse des Blanquets

**Année 2015**

Janvier 2016

REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département de la Lozère

**Structure  
animatrice :**



**Partenaires :**



agri-environnement et gestion de l'espace en Lozère



UNION EUROPEENNE

# **I – Préambule**

## **Le DOCOB et les sites Natura 2000**

Ce document dresse le bilan annuel de l'animation du document d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 FR9101375 Falaises de Barjac et FR9101376 Causse des Blanquets, transmis en 2002 au titre de la Directive Habitats.

Le DOCOB des sites a été validé le 31/05/2007 par le comité de pilotage (COPIL) et approuvé le 12/12/2008 par arrêté préfectoral.

L'animation du DOCOB a débuté en janvier 2008.

Les sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets ont été désignés Zones Spéciales de Conservation (ZSC) par arrêté ministériel, respectivement le 22/08/2006 et le 25/03/2011.

## **L'animation**

Le président du comité de pilotage est Christian Saint-Léger, adjoint à la Mairie de Barjac.

La structure animatrice est la mairie de Barjac. La commune de Grèzes, dont le territoire est significativement concerné par le site Causse des Blanquets, s'associe à la commune de Barjac dans cette mission.

Début 2009, une convention de prestation de services a été signée avec la Communauté de Communes du Valdonnez, qui est chargée d'assurer l'animation des deux sites pour le compte de la mairie de Barjac. Le chargé de mission conduit en parallèle l'animation d'un autre site Natura 2000 (FR9102008 Valdonnez) ; il consacre 84 jours par an à l'animation des sites Falaises de Barjac et Causse des Blanquets.

La Communauté de Communes du Valdonnez est opérateur agro-environnemental du PAEC Vallée du Lot depuis 2015. L'animation des MAEC est répartie entre la cellule animatrice (CCV et COPAGE) et les animateurs des sites Natura 2000 du territoire (Valdonnez, Falaises de Barjac, Causse des Blanquets et Vallon de l'Urugne).

Ce rapport dresse le bilan des actions menées au cours de l'année 2015, huitième année d'animation des sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets.

## **Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB**

Au total, le site compte 7 habitats et 9 espèces d'intérêt communautaire.

5 objectifs de développement durable ont été définis :

- Objectif G – Mettre en place une gestion durable des habitats et des espèces
- Objectif E – Mieux connaître les habitats et les espèces
- Objectif O – Assurer une mise en œuvre efficace du Document d'Objectifs
- Objectif C – Communiquer autour de la démarche
- Objectif S – Mettre en place un suivi et une évaluation efficaces du Document d'Objectifs

Les principaux enjeux sur ces sites sont, par ordre décroissant de priorité :

- 1) Maintenir un réseau de gîtes de reproduction pour les chauves-souris
- 2) Préserver le réseau bocager
- 3) Conserver les pelouses calcaires à orchidées
- 4) Diversifier les secteurs forestiers
- 5) Assurer la tranquillité des gîtes d'hibernation des chauves-souris
- 6) Préserver la qualité de l'eau
- 7) Conserver/restaurer certains habitats non agricoles et non forestiers (falaises et éboulis calcaires)

Pour atteindre ces objectifs, 49 mesures ont été identifiées dans le DOCOB.

## **Missions de la structure animatrice**

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Suivi des évaluations d'incidences
- Suivis scientifiques
- Information, communication et sensibilisation
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

## **II – Gestion des habitats et espèces**

### **Animation des MAEC**

Participation à l'animation du PAEC et aux diagnostics environnementaux : 28 jours

En tant qu'opérateur agro-environnemental du PAEC Vallée du Lot, la Communauté de Communes du Valdonnez assure l'animation de la contractualisation.

La mise en place du nouveau PAEC Vallée du Lot et les changements au niveau de la PAC ont amené à une remise à zéro de tous les contrats effectués sur le territoire de la Vallée du Lot, comprenant les deux sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets.

Tous les contrats Natura 2000 agricoles en clause de révision et les contrats devant être renouvelés en 2015 ont été réexaminés.

Une session de formation collective a été organisée avec la Chambre d'agriculture et le COPAGE le 11/02/2015 à Marvejols.

Les 15 exploitants concernés ont été recontactés et rencontrés afin de créer un nouveau contrat et de mettre à jour les diagnostics d'exploitation.

13 exploitations ont nécessité une mise à jour de diagnostic environnemental sur le terrain.

9 exploitants ont signé un nouveau contrat MAEC (les 6 autres exploitants ont décidé de ne pas contractualiser de MAEC en 2015).

La finalisation et la signature des contrats se sont terminées en novembre 2015.

Un premier inventaire des potentiels futurs contrats sur les sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets a été réalisé et les agriculteurs concernés ont été informés de la démarche à suivre en vue d'une éventuelle contractualisation en 2016.

### **Animation des contrats Natura 2000**

Démarchage des bénéficiaires potentiels, préparation de nouveaux contrats, suivi des contrats :4 jours

- Dans le cadre d'un projet de **réouverture et d'entretien de pelouse calcaire d'intérêt communautaire** (initié fin d'année 2011) sur une surface de 0,38 hectare localisée sur la commune de Barjac et porté par un propriétaire privé, une mise à jour des devis par un nouveau prestataire a été réalisée. Le propriétaire ne semble plus intéressé pour réaliser ce **contrat Natura 2000 non agricole non forestier**.
- Un projet de **réouverture et d'entretien de pelouse calcaire** (initié fin d'année 2011), porté par la commune de Barjac, concerne une surface de 0,34 hectare localisée sur les pentes nord de la falaise du Cénaret. Une mise à jour des devis par un nouveau prestataire a été réalisée. Ce contrat ne pouvant être réalisé qu'en même temps que le contrat ci-dessus, ce projet risque d'être annulé.

- Un projet de mise en défens, d'aménagement et de valorisation de la source pétrifiante d'intérêt communautaire a été initié fin 2015 sur le cours d'eau du ravin du Maure. Ce projet porté par la Communauté de Communes Pays de Chanac devrait s'inclure dans la création d'un sentier d'interprétation situé sur la rive gauche du Lot, entre le pont du Villaret et la tufière. Ce projet devrait aboutir au dépôt d'un contrat début 2016.
- Un projet d'aménagement d'une passerelle destiné au passage d'engins agricoles au-dessus de la source pétrifiante d'intérêt communautaire sur le cours d'eau du ravin du Maure est en cours de réflexion avec le propriétaire.

### **Animation de la charte Natura 2000**

Démarchage des bénéficiaires potentiels, appui au montage administratif et aux éléments fonciers : 6 jours

Plusieurs associations de sports de nature (Spéléologie, escalade) ont été contactées pour signer la charte Natura 2000.

Le chargé de mission a participé à l'assemblée générale du Comité Départemental de Lozère de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (CD48 FFCAM) le 17/11/2015. Après avoir été présenté, la Charte Natura 2000 Valdonnez a été signée par le comité. Un programme d'action sera mis en place début 2016 pour répondre aux engagements de la charte.

## **III – Évaluation des incidences**

Contribution aux évaluations des incidences : 3 jours

La structure animatrice a été sollicitée (bureaux d'études, associations, services de l'État, particuliers...) dans le cadre de sa mission de porter à connaissance et pour l'évaluation des incidences de certains projets.

Pour répondre aux différentes demandes, elle a :

- fourni des documents aux porteurs de projet (DOCOB, fichiers cartographiques) ;
- analysé les différentes composantes des projets en fonction des éléments transmis ;
- accompagné la prise en compte des enjeux écologiques du site Natura 2000 (localisation du projet, période de réalisation, etc.).

Des visites de terrains ont parfois permis de préciser les informations contenues dans le DOCOB (mise à jour de la cartographie et de la donnée « état de conservation » par exemple).

Libellé du projet	Type de projet	Porteur de projet	Habitats/espèces d'intérêt communautaire concernés	Porter à connaissance	Visite sur le terrain	Prise en compte des enjeux
<b>Tour de France 2015</b>	Evénement sportif	Bureau d'étude Biotope	/	La structure animatrice a répondu aux sollicitations du bureau d'étude Biotope, ayant été missionné par Amaury Sport Organisation (ASO) pour l'analyse des incidences de la course cycliste du Tour de France 2015 sur le réseau Natura 2000. Le chargé de mission a communiqué à la chef de projet une carte de localisation des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire situés aux abords de la zone d'emprise du projet (pelouses calcaires 6210(*)).	Non	Pas de retour
<b>Permis de construire – Cultures</b>	Construction maison individuelle	Propriétaire privé – Pages	Haies	La structure animatrice a répondu aux sollicitations du propriétaire pour l'analyse des incidences d'un projet de construction d'une maison individuelle dans le site Natura 2000 Falaises de Barjac, principalement par rapport à la création d'un enrochement en bord de route. Le chargé de mission a communiqué au propriétaire une carte de localisation des habitats d'intérêt communautaire et des haies situés aux abords du projet.	Oui	Pas de retour
<b>Lotissement des Vignes – Barjac</b>	Construction lotissement	cabinet de géomètre Boissonnade – Arrufat	/	La structure animatrice a répondu aux sollicitations du cabinet de Géomètre, en charge du projet de construction du lotissement des Vignes sur la commune de Barjac. Le chargé de mission a communiqué aux géomètres une carte de localisation des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire situés aux abords de la zone d'emprise du projet ainsi que le formulaire d'évaluation des incidences simplifié.	Non	Pas de retour

## IV – Suivis scientifiques et techniques

Suivi : 6,5 jours

### Suivi de la loutre

Le chargé de mission a effectué un **relevé d'indices de fréquentation (épreintes, empreintes, restes de repas) au niveau de 7 points** (7 simples passages) du réseau hydrographique des sites et de leurs abords (Lot, Ginèze, Jourdane).

4 points ont fourni un résultat positif, confirmant la **fréquentation du Lot et de la Ginèze par l'espèce**. Aucun indice de présence n'a été relevé sur la Jourdane.

### Suivi des chiroptères

**Les gîtes d'hibernation, les grottes des Blanquets et de la Montagne fendue** ont été prospectées par l'ALEPE courant janvier 2015. Ainsi, dans la grotte des Blanquets, 11 Grands Rhinolophes, 2 Petits Rhinolophes, 2 Grands Murins, 5 Murins de Daubenton, 1 Murin de Natterer et 3 Murins sp. ont été identifiés. Une réflexion pour une participation plus active des clubs de spéléologie dans ces comptages est en cours.

L'église de Barjac avait été aménagée pour favoriser l'installation de chauves-souris. Le chargé de mission est allé vérifier l'occupation du site. Un seul Grand Rhinolophe et de nombreuses traces de fientes ont été observées : un suivi plus régulier est à prévoir pour les prochaines années.

### Suivi de la fréquentation des cavités

Mis en place en 2012, le suivi de la fréquentation des cavités concerne l'**Aven du Villaret**, la **Grotte Guichard**, la **Grotte des Blanquets** et la **Grotte de la Montagne fendue**. Seule la fiche de la Grotte des Blanquets a été remplie, indiquant une visite lors du suivi par l'ALEPE en janvier puis 5 visites entre mai et août, de 4 à 6 personnes, principalement en famille. Une amélioration de ces fiches pourrait être nécessaire.

### Montage et suivi de l'étude Orchidées de l'ALEPE

Un projet d'inventaire des orchidées sauvages des 2 sites est en cours. En 2015, seul le site « Causse des Blanquets » a été prospecté à deux reprises, en avril/mai et en juin. Le chargé de mission a transmis les zones à inventorier, suivi l'avancée du terrain et récolté les données finales.

## V – Information, communication, sensibilisation

### Communication/animation auprès du grand public

Préparation, animation : 16 jours

### Soirée biodivertissante

Les soirées biodivertissantes sont traditionnellement organisées par la Communauté de Communes du Valdonnez dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Valdonnez. Se déroulant cette année sur la commune de Balsièges, à cheval sur les deux sites, le temps d'animation a été réparti entre les 2 sites. **La soirée biodivertissante s'est déroulée le 28 février 2015 sur le thème des Chauves-souris**. Le film « Une vie de Grand Rhinolophe » a été projeté puis Jean-Pierre Malafosse (agent du PnC) a présenté le fonctionnement de l'écholocation de manière assez pointue. 35 personnes étaient présentes.

## **Soirée Haies**

Une soirée sur les haies a été organisée le 06/11/2015 à Grèzes en collaboration avec l'association Tête de Trucs. Le film « Au rythme du bocage » a été projeté, suivi d'une présentation du chargé de mission Natura 2000, puis d'un débat avec les participants et représentants des structures environnementalistes du territoire. Des agriculteurs ont ainsi présenté le projet de GIEE de valorisation des produits issus de l'entretien des haies et la fédération des chasseurs de Lozère a présenté quelques exemples de plantation menés sur le département. Une trentaine de personnes était présente.

## **Création d'une plaquette sur les Haies**

Une plaquette sur les haies du site et leur entretien est en cours de réalisation.

## **Participation à la vie du réseau au-delà du site**

Vie du réseau : 4 jours
-------------------------

Le chargé de mission a participé à :

- de multiples réunions techniques pour l'animation des MAEC les 20/01/2015, 23/01/2015, 28/01/2015, ..... ;
- une journée technique sur l'état de conservation des pelouses et prairies le 03/03/2015 à Montpellier
- une réunion technique régionale sur les Mesures Agro-environnementales et Climatique le 10/04/2015 à Montpellier ;
- une réunion régionale des opérateurs Natura 2000 à Montpellier le 14/10/2015 ;
- une réunion départementale des opérateurs le 16/10/2015 à Langlade ;
- une réunion technique régionale sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques le 01/12/2015 à Montpellier

Des échanges réguliers ont eu lieu avec les animateurs d'autres sites Natura 2000 lozériens, en particulier l'animatrice du site Vallon de l'Urugne aux problématiques proches.

## **VI – Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site**

## **Gestion administrative et financière**

Animation générale : 16,5 jours
---------------------------------

### **Organisation du Comité de Pilotage**

Le comité de pilotage s'est réuni le 08/12/2015 à Barjac. L'ordre du jour comprenait le renouvellement de la désignation de la structure opératrice, le bilan de l'animation 2015, un bilan des actions pour le PAEC Vallée du Lot, l'avenir de la Charte Natura 2000, l'actualisation du DOCOB et la présentation du programme d'animation 2016.

### **Réunions ou rencontres avec les services de l'État**

Des réunions et des contacts téléphoniques ont lieu avec les différents services de la DDT pour le montage et le suivi des dossiers financiers relatifs à la mise en œuvre du DOCOB, l'examen des projets soumis à évaluation d'incidences, ...

Le chargé de mission assure le lien avec les prestataires en charge de certaines actions. Il réalise le montage financier, les dossiers administratifs liés aux procédures de marchés publics et le suivi à la fois technique et financier des prestataires.

### **Animation Générale**

La commune de Barjac a procédé à plusieurs demandes de subvention pour l'année 2015. Une première demande de subvention suivie d'une demande de paiement a été réalisée sur la mesure 323A du PDR 2007/2013 pour la période 01/01/2015 – 31/05/2015. Une seconde demande de subvention uniquement à partir de crédits État a été déposée pour la période 01/06/2015 – 31/12/2015. La commune de Barjac va procéder à l'envoi des pièces justificatives pour le paiement de cette période d'animation en début d'année 2016.

La demande de subvention sur la mesure 7.6.5 du PDR Languedoc-Roussillon pour l'année 2016 a été déposée en janvier 2016. Aucun autofinancement n'a été demandé à la Commune de Barjac, le taux de subvention étant désormais à 100% (63% FEADER, 37% État).

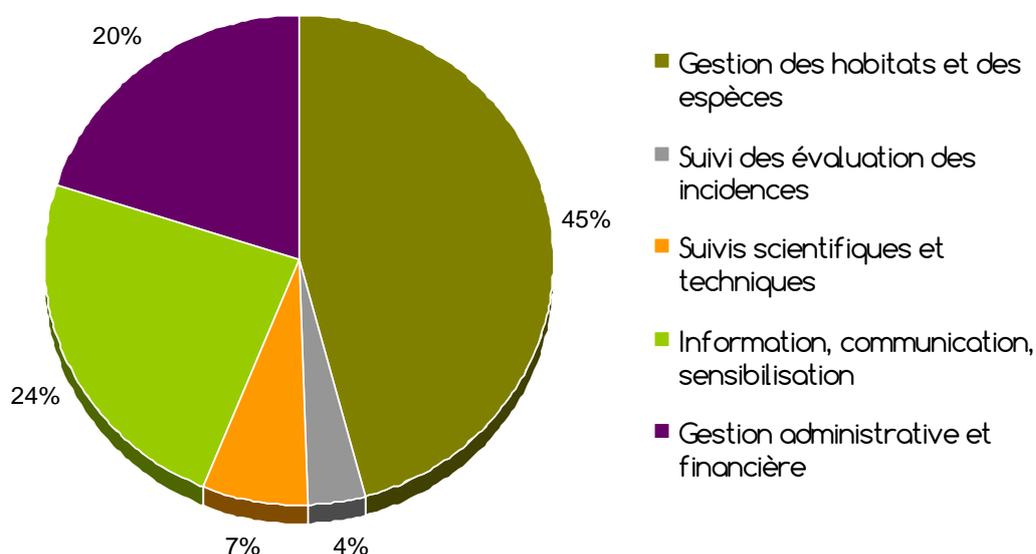
L'ensemble des actions menées par la structure animatrice a été saisi dans une base de données. Les informations ainsi collectées permettent d'évaluer le temps de travail correspondant à chaque activité et d'estimer plus justement la répartition à prévoir d'une année sur l'autre. **Les données relatives à l'animation 2014 ont été saisies dans l'outil de suivi des documents d'objectifs SUDOCO ; l'animation 2015 est cours de saisie.**

L'animateur assure le lien avec les prestataires en charge de certaines actions. La structure animatrice réalise le montage financier, les dossiers administratifs liés aux procédures de marchés publics et le suivi à la fois technique et financier des prestataires.

### **Bilan technique**

Le chargé de mission a consacré 84 jours à l'animation des sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets. Le diagramme suivant présente la répartition du temps de travail (jours) par catégorie d'action :

## Répartition du temps de travail 2015



En 2015, le chargé de mission a consacré un temps de travail important à la recontractualisation les MAEC dans le SIP Biodiversité du PAEC Vallée du Lot, correspondant aux sites Natura 2000 Falaises de Barjac et Causse des Blanquets.

Par manque de certitudes sur leur financement, peu de temps de travail a été consacré au montage et suivi des **contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers**.

### Bilan financier

Le tableau suivant présente le bilan financier relatif à la demande de subvention animation 2015 :

Nature de la dépense	Montant prévisionnel (€)	Montant réalisé (€)
Prestations de service	24 521,31	24 614,76
Frais professionnel		
Frais de formation		
Frais de personnel	656,50	559,5
Achats prévisionnels	515,80	467,59
Frais de structure		
<b>Total</b>	<b>25 693,61</b>	<b>25 641,85</b>

Sur une subvention notifiée de 25 693,61 €, le coût réel de l'animation 2015 s'élève à 25 641,85 €, soit 99,8% du montant prévisionnel.